

# 120 salariés de la cristallerie de Baccarat aux Prud'hommes de Nancy

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/meurthe-et-moselle/nancy/120-salaries-cristallerie-baccarat-aux-prud-hommes-nancy-1188765.html>



**Exposés à l'amiante, 120 salariés et anciens salariés de la cristallerie Baccarat ont rendez-vous ce jeudi 2 février 2017 au conseil des prud'hommes de Nancy. Ils demandent la reconnaissance d'un préjudice d'anxiété pour avoir été exposés aux poussières d'amiante dans leur entreprise.**

**120 salariés de la cristallerie de Baccarat sont convoqués ce jeudi 2 février 2017, à 14 h, aux Prud'hommes de Nancy.**

**Cette troisième vague de verriers réclame l'indemnisation de leur préjudice d'anxiété pour avoir été exposés aux poussières d'amiante dans leur entreprise.** La cristallerie est sur la liste des établissements ouvrant droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité de travailleurs de l'amiante. 300 salariés sont concernés.

**L'avocat de l'association ADDEVAL, Me François Lafforgue, réclamera 30 000 euros pour chacun.**

En avril 2016, une trentaine d'entre eux ont fait appel après avoir été déboutés de leur demande par les Prud'hommes.

140 autres verriers ont défendu leur demande d'indemnisation devant les mêmes Prud'hommes le 10 novembre suivant. Leur jugement a été mis en délibéré au 11 mai prochain.